



AVIS D'APPEL D'OFFRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/CIPM/2025 DU
28 JUIL 2025 POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE INTER CARREFOUR STATION DE SERVICE GREEN OIL - CARREFOUR FOYER BAMENDJOU A DJELENG 5 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIIème (Longueur : 550ml)**

(En procédure d'urgence)

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2025, le Maire de la ville de Bafoussam lance en procédure d'urgence, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de ladite Communauté Urbaine pour les travaux d'entretien de la route Communale Inter carrefour station de service GREEN OIL - Carrefour Foyer BAMENDJOU à Djeleng 5 dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIIème (Longueur : 550ml)

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet de la présente consultation consistent en l'exécution des tâches définies ci-après :

- Installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Chaussée ;
- Assainissement et drainage ;
- Ouvrage d'art ;
- Et ce, suivant les spécifications contenues dans le CCTP.

3. Tranches/Allotissement

Les travaux de ladite consultation ne feront l'objet d'aucun allotissement

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **41 088 744 F.CFA (Quarante un million zéro quatre-vingt-huit mille sept cent quarante-quatre mille franc) F CFA**

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maire de la Ville de Bafoussam (Maître d'Ouvrage) pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **cinq (05) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les Fonds propres de la Communauté Urbaine de Bafoussam pour le compte de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire N°**235 11**

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **en ligne**. Cependant l'Avis d'Appel d'offres est publié en ligne sur la plateforme COLEPS.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **821775 (Huit cent vingt un mille sept cent soixantequinze mille francs)** FCFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (situé à proximité de la Salle de Réunion du Secrétariat Général) dès publication du présent avis Tel : 6 75 35 65 63). Il peut également être consulté **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maire de la Ville de Bafoussam.



11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (situé à proximité de la Salle de Réunion du Secrétariat Général) dès publication du présent avis Tel : 6 75 35 65 63) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** payable à la recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bafoussam. Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam TEL : 6 75 35 65 63), au plus tard le **22 AOUT 2025** à 10H 00 et devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 01/AONO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/CIPM/2025 DU ~~12 AOUT 2025~~ POUR
DES TRAVAUX D'ENTRETIEN LA ROUTE COMMUNALE INTER CARREFOUR STATION DE
SERVICE GREEN OIL - CARREFOUR FOYER BAMENDJOU A DJELENG 5 DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III^{ème} (Longueur : 550ml)
(En procédure d'urgence)**

**Financement : FONDS PROPRES CUB EXERCICE 2025
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des

Enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par les services du Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;



- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des Marchés Publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

14. Ouverture des plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives, des offres techniques et des offres financières) se fera en un seul temps le **22 AOUT 2025 à 11H00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bafoussam dans la salle de réunion du Secrétariat Général. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres. En dehors de la quittance d'acquisition du DAO, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels¹. Un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des soumissionnaires]

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- De l'absence du cautionnement de soumission dans l'offre à l'ouverture des plis (joindre le reçu de la caisse de dépôt et de conciliation, CEDEC) ;
- De la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Du non-respect d'au moins 70% (soixante-dix pour cent) soit 20 OUI sur 28 des critères dits essentiels, renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- De l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (niveleuse, pelle chargeur, camion benne, compacteur, Pick Up etc.)
- De l'absence de l'attestation de catégorisation le cas échéant ;

¹ Ces critères ont pour objet d'apprecier la conformité aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres, des pièces administratives, de l'offre technique et de la proposition financière en vue de l'attribution du marché

- De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

15.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres.

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- La présentation de l'offre ;
- Les références du soumissionnaire ;
- Le service après-vente (disponibilité du matériel, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ;
- La capacité financière à **hauteur de 40% du montant TTC** (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, attestation de solvabilité financière).
- La qualification et l'expérience du personnel
- Les moyens logistiques
- La méthodologie

NB : - Le système de notation des offres par attribution des points est proscrit au profit du mode binaire (oui ou non).

16. Attribution

Le Maire de la Ville de Bafoussam (*Maitre d'Ouvrage*) attribue le marché au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur score à l'analyse technique (au moins 70% de « OUI ») soit 22 OUI sur 31 et présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Nombre maximum de lots :

Les travaux relevés dans ledit Appel d'Offres sont lancés en un seul et unique lot.

18. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (situé à proximité de la Salle de Réunion du Secrétariat Général) dès publication du présent avis Tel : 6 75 35 65 63) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 671 12 81 08, 694 70 63 36 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 6 99 60 70 87 ou le MO/MOD au numéro 699 75 14 07, 699 50 68 81, 699 97 41 47).

Copies :

- MINMAP/MIFI
- ARMP/OUEST ;
- Maître d'Ouvrage ;
- Président CIPM ;
- Affichage.

